

Comité Scientifique des IREM

Séance du 20 mars 2009 (MATIN)

EXTRAIT du relevé de conclusions

Les programmes de seconde des lycées généraux en 2009-2010

Le comité scientifique avait eu communication, avant la séance, d'un courrier de René Cori décrivant dans quelles conditions avait travaillé le groupe de travail auquel il avait participé à l'automne 2008 (alors qu'une réforme des lycées était prévue en dès 2009) et précisant que le texte qui a paru le 15 mars, après 3 mois d'embargo sur ordre du ministre, prenait appui sur les réflexions de ce groupe de travail mais en différait sur certains points.

Jacques Moisan, doyen de l'inspection générale de mathématiques, a précisé que le projet soumis à consultation dans les établissements (jusqu'au 15 mai) s'appliquerait à la rentrée 2009 et ne serait sans doute que peu modifié à la rentrée 2010.

Une discussion riche et contradictoire s'est déroulée à la fois sur le contenu envisagé et sur les conditions dans lesquelles l'administration entend mettre ce programme en place dès 2009 ; il en sera rendu compte dans le procès-verbal de cette séance, diffusé ultérieurement.

Le comité scientifique n'a pas formellement adopté d'avis à la suite de cette discussion mais certains points évoqués ont rencontré de larges approbations :

- inquiétude sur la mise en place en temps utile des matériels pédagogiques (manuels élaborés dans une précipitation contraire aux conclusions du CS des IREM précédent, "documents ressources" officiels qui pourraient gagner à être soumis à plus longue concertation ...)
- déception devant un programme de géométrie qui se limite à essentiellement à de la géométrie analytique (de ce fait l'apprentissage des concepts géométriques, déjà absent au collège, se trouve encore reporté au delà de la seconde),
- perplexité devant la disparition du concept de vecteur.

Le CS souhaite que le réseau des IREM s'intéresse à la consultation en cours sur ces programmes, qu'il veille à la qualité des documents produits à titre de ressources pour les enseignants et qu'il favorise la remontée d'avis critiques sur des points de programme qui paraîtraient insuffisants ou inadaptés.

A ce sujet le CS soutient fortement la mission de coordination dont l'ADIREM a, le 16 mars 2009, chargé Alex Esbelin, (directeur de l'IREM de Clermont-Ferrand) et Denise Grenier (directrice de l'IREM de Grenoble) :

Alex.Esbelin@univ-bpclermont.fr
dgrenier@ujf-grenoble.fr